



Comité Varois des Echecs Assemblée Générale du 09 mars 2019 à Cuers

Clubs représentés : Brignoles, Cuers, Fréjus-Saint Raphaël, La Farlède-Toulon, Hyères, Sanary, La Crau, Carcès, Montauroux. Soit 9 clubs sur 15 et 36 voix sur 49.

Les statuts n'imposent aucun quorum et l'Assemblée peut délibérer.
Le président Henk Brongers ouvre la séance à 14 heures 40

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu de l'AG du 10 mars 2018
- 2) Rapport moral et rapport d'activité, vote
- 3) Rapport financier, vote
- 4) Prévisionnels 2019/2020, votes
- 5) Le point sur la saison en cours
- 6) Préparation de la saison 2019-2020
- 7) Questions diverses

1) Approbation du compte rendu de l'AG du 10 mars 2018

Il est procédé au vote :

Pour : 36

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté.

2) Rapport moral et rapport d'activité

Le président Henk Brongers présente et commente les différents points du rapport moral et du rapport d'activité. Notamment : l'activité de formation (stages, augmentation du nombre d'arbitres), l'activité sociale (actions en QPV quartiers prioritaires de ville, actions en direction des handicapés), les bons résultats sportifs du club de Hyères, la forte activité de compétitions : 14 000 parties homologuées.

La discussion s'anime autour du nombre de licenciés, actuellement stable.

Il est procédé au vote sur le rapport d'activité :

Pour : 36

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté.

3) Rapport financier

Henk Brongers présente les comptes de l'exercice 2018. Il pointe l'augmentation des subventions notamment grâce à la métropole TPM et au FDVA : fonds de développement de la vie associative récemment créé.

Les comptes sont en équilibre : charges et produits de l'ordre de 29 400 €, balance positive de 47 €. La hausse des charges et produits correspond principalement à l'achat de 110 pendules par le CVE avec revente de 90 aux clubs.

Quelques points sont précisés : le retard dans la clôture des comptes Caisse d'Epargne, l'importance de l'assurance spécifique du CVE.

Mme Bolla émet des réserves sur la ligne « participation actions CNDS ». Elle estime que les sommes concernées devraient figurer sur les comptes des clubs et non du CVE.

La situation de trésorerie est saine avec un fonds associatif de 11 026 € au 31/12/2018.

Il est procédé au vote :

Pour : 31

Abstention : 5

Contre : 0

Adopté.

4) Prévisionnels 2019 et 2020

Henk Brongers présente le budget prévisionnel 2019. Produits et charges sont en équilibre à 30 500 €. S'ajoutent en charges et en produits 12 000 € de contributions volontaires (bénévolat).

vote sur le budget 2019 :

Pour : 31

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté.

Pour pouvoir effectuer les demandes de subventions pour 2020 sans attendre l'AG de l'an prochain il présente à l'AG un budget prévisionnel 2020 identique à celui de 2019

Il est procédé au vote sur le budget 2020 :

Pour : 31

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté

5) Le point sur la saison en cours

Les compétitions se sont très bien déroulées, particulièrement le championnat du Var jeunes et le championnat vétérans/seniors plus.

Martine Bolla suggère que les équipes scolaires se concertent pour regrouper les déplacements lors des finales scolaires. Cela a très bien fonctionné pour le championnat UNSS.

6) Préparation de la saison 2019-2020

Martine Bolla suggère une amélioration du règlement du championnat jeunes dans le cas de regroupement de catégories peu nombreuses en un seul tournoi toutes rondes ou double ronde. La cadence et les horaires des petits poussins et poussins pourront être harmonisés.

L'AG est favorable à la poursuite de l'Open international en 2020 avec subvention de 2 500 € du CVE pour le club organisateur. Michel Bizat informe que le club de Fréjus-St Raphael sera probablement candidat à l'organisation.

Michel Bizat suggère une refonte du championnat vétérans/seniors plus : regroupement des parties à 2 par journée, alternance des lieux entre Var est et Var ouest.

Pour tous ces points les décisions seront prises en CD.

Le calendrier CVE sera composé dès que possible en concertation avec la Ligue.

7) Questions diverses

Aucune question n'est soumise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures 15.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier